

Présents : Les enseignantes et directrices : Mesdames Breda (présidente du Conseil), Teixeira, Riedle, Clot-Yessad, Guillard, Miltat, Ageron; les représentants de parents : Mesdames Bontour, Dubot, , Clément, Ligeron, Poulingue, De Oliveira Messieurs Marques ; Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale monsieur Moulhiac, Madame le maire de La Haute Maison Madame Ancelin, Monsieur le maire de Maisoncelles M. Thomas, Monsieur le maire de Giremoutiers M. Brodard, le président du SIRP Monsieur Smaguine,

Excusés : M.Moulhiac

Présentation des membres du Conseil d'école

Madame Breda demande aux membres du conseil de se présenter.

Rôle du Conseil d'école et fonction des représentants de parents élus

Le conseil d'école est une instance statutaire appelée à connaître l'ensemble de la vie pédagogique et éducative de l'école. Il est présidé par le directeur ou la directrice. Il a lieu au moins 3 fois par an à raison d'une fois par trimestre.

Il est constitué pour une année et siège jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative.

Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école sur proposition des équipes pédagogiques.

Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration si cela a une incidence sur l'école, les moyens alloués à l'école, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires.

En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.

Les suppléants peuvent, s'ils le souhaitent venir à la réunion mais n'ont pas le droit de voter le cas échéant sauf si le titulaire est absent. Les suppléants des représentants de parents sont : mesdames

Effectifs et répartitions des élèves au sein du RPI

Au vu des effectifs, la répartition s'est faite comme suit :

Classe d'Isabelle Breda : 29 MS de septembre à fin octobre puis 28 depuis le 7 novembre.

Classe de Sandra Riedle : 26 PS/GS (16 PS 10 GS),

Classe d'Amélie Teixeira: 24 GS/CP (12 GS 11 CP) puis 23

Classe de Romane Clot-Yessad : 25 CP/CE1 (5CP 20 CE1).

Mme Breda tient à dire qu'en fin d'année nous ne donnons pas les répartitions car un changement peut toujours avoir lieu et c'est ce qui s'est produit : Mme Zidée a été mutée et les répartitions ont dues être repensées plusieurs fois afin d'obtenir des classes équilibrées, Mme Clot-Yessad ayant été placée sur le poste fin juillet.

Le vendredi, jour de décharge de Mme Breda, c'est Samantha Ageron qui prend la classe.

Le vendredi, c'est Elisa qui prend la classe de Sandra Riedle (Mme Riedle étant à 80%).

Classe de Clotilde Guillard : 27 CE2/CM1 (22 CE2 5 CM1)

Classe de Marie Miltat : 25 CM1/CM2 (10 CM1 15 CM2)

Madame Breda demande si les parents veulent intervenir sur ce point.

Prise en charge des enfants à besoin particuliers

Nous avons 2 enfants cette année qui bénéficie d'une aide compensatoire, Aurore Legrix est toujours l'AESH en poste à Abélard. 2 autre enfants vont peut-être avoir une notification MDPH dans l'année, auquel cas Aurore Legrix aurait à charge 4 enfants, en outre, elle est susceptible de se rendre dans d' autres écoles maternelles ou au collège.

A la Haute Maison une AVS pour un enfant à besoin.

Evaluations nationales CP/CE1

Mesdames Teixeira et Clot-Yessad ont reçu les parents des élèves présentant des fragilités au vue des résultats. Par ailleurs, nous allons analyser ces résultats en conseil de cycle afin de trouver des axes d'amélioration et de dégager des points de vigilance sur certaines compétences. Ces analyses prendront en compte une comparaison des résultats sur 3 ans à l'échelle nationale en tenant compte des IPS (indices psycho sociaux) .

Projet d'écoles

Nous avons élaboré un nouveau projet d'école commun aux 3 écoles.

Orientation n°1 : mettre en œuvre un enseignement explicite de la résolution de problème pour la réussite de tous les élèves. En gros, nous allons construire une progression de résolution de problèmes commune au RPI.

Orientation n°2 : Développer la compréhension de lecture.

Nos animations pédagogiques de cette année pour les cycles 1 et 2 ont pour thème le langage. Donc nous travaillons cette année scolaire essentiellement sur cette orientation.

Orientation n°3 : Mettre en œuvre sa santé et sa sécurité.

Pour ce faire, nos actions se déclinent en 3 axes pour la santé :

La natation (cycle 2 et 3).

Evénements sportifs (cross)

30 mn d'activités par jour.

Et en 3 axes pour la sécurité :

Savoir se déplacer à pied.

Connaissance de la signalisation piétons et vélos.

Faire venir des intervenants.

Nous avons 3 ans pour mettre en œuvre ce projet.

Madame Breda demande si les parents veulent intervenir sur ce point.

Protocole sanitaire

Il reste inchangé depuis septembre : niveau 1. C'est-à-dire que les masques ne sont pas obligatoires à moins qu'un parent veuille le laisser à son enfant, décroisement entre classes possible (c'est ce que fait Mme Riedle 2 fois par semaine en prenant les GS d'Amélie Teixeira et les CP de Romane vont chez Amélie 2 fois par semaine également), récréations communes. Lorsque votre enfant déclare des symptômes évoquant le COVID vous devez le tester et prévenir l'enseignante et la directrice si le test est positif ; un mot est mis dans le cahier de liaison qui permet aux parents de la classe d'obtenir un test gratuit. L'enfant peut revenir à l'école au bout de 5 jours en l'absence de symptômes et d'un test négatif ou de 7 jours. Nous ne demandons plus de preuves aux parents.

Madame Breda demande si les parents veulent intervenir sur ce point.

Moyens de communication à Abélard

L'année dernière, dans un souci écologique, nous avons décidé de communiquer avec vous via les mails or beaucoup de parents ne les reçoivent pas, notamment ceux provenant de la boîte mail de l'école. Nous sommes revenues au papier quelques temps et avons fait machine arrière et avons décidé de communiquer via les blogs.

Mme Breda demande aux parents ce qu'ils en pensent, s'ils ont des retours sur ces modes de communication.

Actions pédagogiques et éducatives

A Abélard :

De septembre à fin octobre :

Le lundi 26 septembre : nous avons participé à la journée européenne des langues : apprentissage d'une chanson en amont, coloriage de drapeaux ou affichage sur le pays et pâtisserie. Le mardi 27 nous avons rassemblé les enfants en salle de motricité, ils ont chanté les chansons apprises et dégusté les pâtisseries réalisées la veille.

Le 30 septembre : 1^{er} exercice incendie. Tout s'est déroulé dans le calme.

Atelier chocolat le jeudi de la semaine du goût.

Participation à la grande lessive le jeudi 20 octobre.

Le 28 novembre, nous faisons venir un comédien pour une pièce de théâtre intitulée : le Père-Noël en voit de toutes les couleurs et qui sera jouée à la salle des fêtes.

Le marché de Noël aura lieu le 9 décembre, date choisie par la mairie pour faire le sien, donc nous nous calons dessus. Nous aimerions être prévenues en direct plutôt que de l'apprendre sur facebook.

A Giremoutiers :

Du 13 au 14 octobre : fête de la science (énigmes scientifiques quotidiennes sur le thème du réchauffement climatique)

- Le 20 octobre matin : animation du SMITOM sur le tri sélectif.
- Le 20 janvier matin : animation d'une artiste conteuse sur Miro.
- Le 16 mars matin : concours Kangourou (concours national d'énigmes mathématiques)
- Tout au long de l'année : « défi écosystème » (défis écocitoyens et solidaires)

A La Haute Maison :

Le dernier vendredi de la période, les élèves ont participé à un escape game sur le thème du Mexique « Dia de los muertos ». Il y aura un escape game à chaque fin de période.

- Défis mathématiques quotidiens
- Projet TARA thème éducation au développement durable

Madame Breda demande si les parents veulent intervenir sur ce point.

Prévision budgétaire

Lors d'une rencontre avec Monsieur Smaguine, j'ai pu évoquer les demandes diverses concernant les classes de l'école Abélard. L'une de ces demandes concernait une mallette PPMS remplie pour chaque classe, en effet, si nous devons nous retrancher dans nos classes lors d'une alerte, aucune de mes collègues (ni même moi puisque cette mallette est dans mon bureau) ne peuvent scotcher les fenêtres en cas de tempête, n'ont pas de couvertures de survie et d'autres choses que doit contenir la mallette. Madame Breda demande à Monsieur Smaguine quand est-ce que l'équipe aura sa mallette sachant que cela fait 2 semaines qu'elle l'a demandée. Monsieur Smaguine répond : il faudra que ce soit près pour le 15 décembre car il y aura une visite des pompiers qui vérifieront les points de sécurité. Madame Breda précise que Monsieur Smaguine a proposé une rencontre entre le SIRP et les enseignantes ou directrices afin de faire le point sur les demandes et ainsi pouvoir établir un budget. Madame Breda laisse la parole à Monsieur Smaguine afin d'évoquer ce qui va être mis au budget 2023 : Le budget sera validé en février. L'équipement informatique est en cours sur les écoles de Giremoutiers et de La Haute Maison. Abélard sera équipée par la suite. Le projet est sous tension.

Mme Miltat et Mme Guillard remercient le SIRP pour la visionneuse et les travaux de réfection et de peinture. Ainsi que pour l'accrochage du vidéo-projecteur .

Coopérative scolaire

A Abélard :

Montant au 10 novembre 2022 : 1400,61 euros

Dépenses depuis le mois de septembre :

Assurance de l'OCCE : 272,50 euros

4 vélos, 2 caisses de jouets : 676 euros.

Ateliers pâtisserie : 51,95 euros pour la journée européenne

Animation autour du chocolat : 1020.

Et autres achats pour les projets de classe.

En novembre nous réglerons le comédien de la troupe de théâtre.

Entrée de coopérative : 1691 euros. Nous attendons le don pour la kermesse.

A La Haute Maison :

En septembre 601.99

Dépenses assurance : 60.58

Solde : 541.41

En attente des chèques des photos.

A Giremoutiers :

L'assurance

Abonnement « Petit quotidien »

Questions des parents :

1) Le Toboggan extérieur devait être changé ou retiré. Quand est-il ?

Le toboggan a été retiré pendant les vacances et une étude du terrain est prévue pour renouveler le matériel. Projet global de la sécurité de la cour Abélard.

2) Il y a des orties dans la cour de récréation, est-il possible de les retirer ?

Les orties ont été retirées pendant les vacances.

3) Depuis la crise sanitaire, les enfants ont des gourdes, est-ce que les enfants y ont accès au moins après les récréations ?

En maternelle, en GS/CP, à Giremoutiers et à La Haute Maison les enfants boivent sur demande (tant est que ce n'est pas toutes les 10 minutes). En élémentaire, au vu des températures actuelles, les gourdes ne sont pas nécessaires en classe ; ils peuvent boire à chaque passage aux toilettes.

4) Est-ce que les institutrices ont tout le matériel nécessaire ? (Chaises, cases, etc).

Madame Breda remercie les parents de s'en soucier. Les tables ont été livrées ainsi que les chaises et les cases.

Séance levée à : 18h41